

# NOU[S]VELLES



## DOSSIER

### PRÉCARITÉ EN HAUSSE (2-6)

## ASILE

### DROITS FONDAMENTAUX EN PÉRIL (7)

## (ÉDITO) PRÉCARITÉ À GENÈVE : UNE HAUSSE ÉVIDENTE FACE À DES RÉPONSES INSUFFISANTES

Associations, communes et État : tous les acteurs s'accordent à constater une aggravation de la précarité à Genève. Plusieurs indicateurs la confirment et mettent en lumière des publics de plus en plus exposés. Passé ce constat, cependant, on se trouve quelque peu démuni, tant il est vrai que les données fines et agrégées font défaut aujourd'hui. L'élaboration d'outils et d'un système d'analyse commun est pourtant essentielle pour une action politique cohérente. Les acteurs sociaux réclament une réponse forte de l'État. Il y a plus de dix ans, la motion 1950 du Grand Conseil rappelait qu'« il faut connaître [...] la pauvreté pour la combattre ». La création d'un Observatoire de la précarité est désormais inscrite dans la nouvelle loi sur l'aide sociale et la

lutte contre la précarité. Elle reste une priorité largement partagée.

En 2024, Genève a enregistré plus de 3000 personnes supplémentaires bénéficiaires de subsides d'assurance maladie. Parallèlement, le nombre de bénéficiaires des Colis du cœur poursuit sa hausse, tout comme celles et ceux qui doivent solliciter le Vestiaire social [voir chiffres ci-dessous].

Les demandes de rendez-vous auprès des acteurs sociaux augmentent en même temps que les délais d'attente, reflet direct d'une pression croissante sur les services. Depuis plusieurs années, le CSP accompagne un nombre croissant de personnes qui se situent juste au-dessus des seuils d'accès aux prestations ou sont exclues de l'aide

sociale en raison de leur statut. Cette zone grise, peu visible dans les politiques sociales actuelles, est en constante expansion.

À ces constats s'ajoutent des éléments conjoncturels et structurels aggravants. Plus de 10% des ménages genevois sont des familles monoparentales, un des groupes les plus exposés à la précarité. Dans de plus en plus de secteurs, l'employabilité des personnes surendettées est menacée par l'obligation de produire une attestation de non-poursuites. Enfin, les pertes d'emplois auxquelles on peut s'attendre dans le secteur de la Genève internationale, en raison de l'instabilité géopolitique et du retrait américain du multilatéralisme, impacteront directement les travailleurs précaires.



© Alain Grosclaude

Quelques avancées sont toutefois à saluer : le Canton est engagé depuis plus d'un an dans la lutte contre le non-recours, notamment avec le Bureau d'information sociale. Il a également ouvert un indispensable chantier pour réformer les prestations complémentaires familiales, aujourd'hui dépassées par la réalité des emplois précaires, des parcours discontinus et des revenus fluctuants.

Alain Bolle

## (DOSSIER) LES INDICATEURS D'UNE ÉVOLUTION INQUIÉTANTE

Difficile de résumer en quelques chiffres une réalité aussi complexe et plurielle que la précarité. Les données suivantes ne couvrent pas la période exceptionnelle qu'a représentée la pandémie. Elles indiquent clairement une augmentation de la précarité qui ne cesse de se confirmer depuis lors. Et rappellent aussi que Genève constitue une exception en Suisse en matière de pauvreté.

### TAUX D'AIDE SOCIALE EN 2023\*



2.8%  
EN SUISSE

6.3%  
À GENÈVE

\* Le taux d'aide sociale correspond au nombre de bénéficiaires de l'aide sociale sur un an/total de la population résidente la même année.

### MONTANT DES AIDES FINANCIÈRES DIRECTES DISTRIBUÉES PAR LE CSP



CHF 1 200 000  
2019

CHF 1 830 000  
2023

CHF 2 080 000  
2024

### NOMBRE DE DISTRIBUTIONS PAR LE VESTIAIRE SOCIAL



5395  
2019

12 254  
2023

14 725  
2024

### NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR SEMAINE DES COLIS DU CŒUR



3460  
2019

7000  
2023

8000  
2024

## (DOSSIER) LA PRÉCARITÉ A LE VISAGE D'UN-E TRAVAILLEUR-SE PAUVRE

La fin de la pandémie et des crises qui ont suivi n'a pas vu la précarité reculer à Genève. Au contraire. Alain Bolle, directeur du CSP, nous fait part de son analyse.

### Alain Bolle, plusieurs acteurs privés et publics constatent une hausse de la précarité à Genève en 2024. De quels éléments disposons-nous pour objectiver ce constat ?

Aujourd'hui, l'exercice d'objectivation de la précarité dans le canton est difficile, parce que les chiffres sont éparés et que les données des acteurs ne sont pas agrégées de manière systématique. Nous disposons cependant d'une étude réalisée par Aude Martenot, parue en 2024, sur l'aide alimentaire à Genève\*. Elle rappelle que la précarité est en hausse dans le canton, en lien notamment avec l'augmentation des primes d'assurance maladie, des loyers et du coût de la vie en général. L'autre élément important provient des statistiques 2024 de l'Hospice général, qui signale une hausse du nombre de dossiers de plus de 8% par rapport à 2023, dont plus de 5700 nouveaux dossiers. C'est tout à fait exceptionnel.

### Est-ce que les statistiques du CSP confirment cette tendance ?

Ces deux dernières années, nous avons notamment constaté une

augmentation de notre intervention dans le domaine financier. En 2024, près de 2,1 millions de francs ont été versés en soutien direct aux personnes que nous accompagnons. C'est du jamais-vu au CSP, hors crise Covid. On observe aussi une hausse constante depuis trois ans des sollicitations au Vestiaire social [lire l'article en p. 6], qui corrobore cette situation de fragilité d'une partie de la population du canton.

### Comment expliquez-vous cette augmentation de la précarité ?

Genève a la particularité de cumuler des facteurs et des profils à risque de pauvreté. Nous sommes le canton suisse, par exemple, avec la plus forte densité de familles monoparentales. À cela s'ajoute le contexte de cherté, avec des loyers élevés et un accès quasiment impossible à des logements subventionnés.

Au CSP, un nombre considérable des personnes accompagnées répond à la définition des working poor, avec des revenus faibles qui

fluctuent et une multiplicité d'employeurs, notamment dans l'économie domestique. Malgré l'introduction d'un salaire minimum, elles n'arrivent pas à joindre les deux bouts.

On sait aussi que près de 50% des bénéficiaires de l'aide sociale sont peu voire pas qualifiés. La question de la formation et de la réorientation professionnelles doit absolument être travaillée, notamment pour les personnes au chômage, avant qu'elles n'arrivent en fin de droits.

Mais encore une fois, nous manquons d'éléments statistiques plus fins pour aller plus loin dans l'analyse.

### Voilà 17 ans que vous dirigez le CSP Genève. Avez-vous constaté des évolutions sur le front de la précarité ?

Une chose qui me frappe est le changement de la position des employeurs sur la question des dettes. Quand j'ai commencé à travailler au CSP, seuls quelques

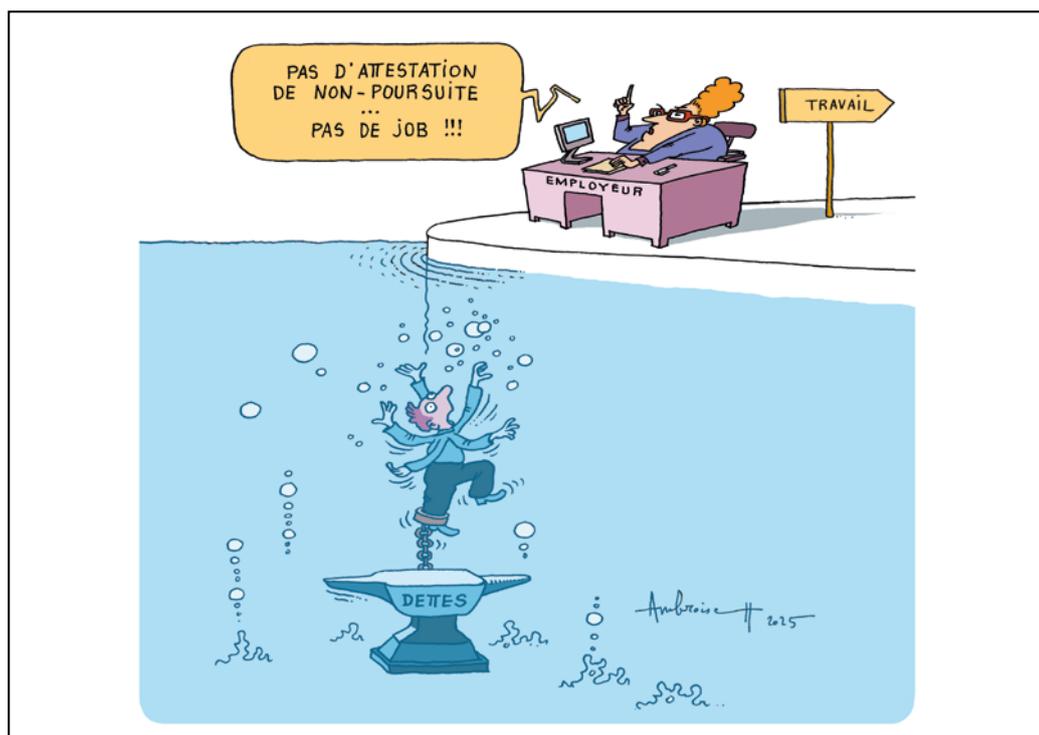
secteurs économiques posaient l'exigence d'une attestation de non-poursuites. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes perdent leur emploi ou ne retrouvent pas du travail pour cette raison. Un autre changement concerne la visibilité de la précarité, avec l'opération Papyrus et la crise Covid. Avant la pandémie, les personnes sans permis nous sollicitaient peu parce qu'elles recouraient notamment à une solidarité entre pairs. Il n'a plus été possible d'ignorer la fragilité de cette population et la nécessité d'assurer des solutions collectives. C'est ce qu'on observe aujourd'hui avec le suivi social des personnes récemment régularisées [lire l'article en p. 4].

### Qu'attendez-vous de la nouvelle loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité, entrée en vigueur en janvier 2025 ?

Nous devons admettre que, pour une partie des bénéficiaires de l'aide sociale, les exigences du marché de l'emploi sont inatteignables. La nouvelle loi prévoit une rente sociale qui a du sens. Pour les autres personnes, elle permet de redémarrer ou d'acquérir une formation professionnelle. C'est un aspect pour lequel nous nous sommes beaucoup engagés. Il reste cependant un point lacunaire dans la création de ponts entre les bénéficiaires et les employeurs, afin de favoriser le retour à l'emploi par le biais d'allocations adaptées. Enfin, le principe de la forfaitisation de l'aide sociale prévue par cette loi représente un immense pas en avant. Il doit permettre aux bénéficiaires de construire une relation de confiance avec leurs assistant-es sociaux-ales et de favoriser leur autonomie.

Propos recueillis par  
Carine Fluckiger

\* <https://www.ge.ch/document/cartographie-aide-alimentaire-geneve>



## (DOSSIER) LA COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE AGGRAVE LES FRAGILITÉS

À Genève, la précarité se diversifie et s'enlise dans la complexité administrative. Rencontre avec Cristina Figueroa et Linda Lahotte, assistantes sociales au CSP Genève.

La précarité ne cesse de croître à Genève et, avec elle, la diversité des parcours de vie qui aboutissent à des situations de grande fragilité. Avec 110 dossiers en moyenne par collaborateur-trice et une hausse de 3.7 % de dossiers actifs entre 2023 et 2024, cette évolution ne se traduit que partiellement dans les statistiques du Service social du CSP. Elle se lit par contre de manière dramatique dans le nombre de personnes qui appellent notre réception.

Deux autres évolutions méritent en outre d'être relevées dans l'activité de ce service: la durée de l'accompagnement de nos bénéficiaires, d'une part, tend à s'allonger du fait de la complexité des dossiers et des démarches à introduire. Et, d'autre part, les publics accueillis se diversifient.

Les raisons de solliciter le CSP sont en effet multiples: outre le surendettement, notre Service social relève une précarité qui ne s'accompagne pas forcément de dettes, ainsi qu'un système de prestations dont l'opacité et la complexité déroutent même les professionnel·les les plus aguerris.

### SUIVI SYSTÉMATISÉ DES PERSONNES RÉGULARISÉES

Notons encore qu'avant la pandémie, le CSP recevait de manière ponctuelle des demandes de soutien de personnes sans papiers. L'opération Papyrus et le Covid leur ont permis de sortir de l'ombre et, par la même occasion, d'une vulnérabilité extrême en sollicitant le réseau genevois de soutiens privés.

L'expérience a montré que les personnes régularisées après des années de clandestinité avaient besoin d'un suivi social spécifique. Linda Lahotte, assistante sociale au CSP, rappelle à quel point les exigences administratives sont encore plus difficiles à maîtriser pour ces personnes.

« Et ce n'est pas parce qu'elles obtiennent un permis qu'elles sortent de la précarité », poursuit sa collègue Cristina Figueroa: « Avec des revenus variables et des employeurs multiples, elles demeurent souvent dans une situation de grande fragilité. Même après la régularisation, elles gardent l'habitude de se débrouiller par elles-mêmes et n'osent pas réclamer leurs droits ».

Depuis 2024, l'accompagnement par notre Service social de personnes régularisées fait l'objet d'une subvention du Canton de Genève. En parallèle, le CSP a créé un outil de monitoring destiné à documenter la situation des personnes suivies, qu'il a partagé avec trois partenaires de terrain. Son objectif est de pouvoir disposer de données permettant d'analyser le bénéfice que peut apporter la régularisation, en termes de santé et d'intégration, tant sur le plan individuel que collectif.

### LOURDEUR ADMINISTRATIVE

Aux parcours individuels complexes s'ajoute le problème d'un système social lourd, lent et parfois inadapté. L'exemple des allocations familiales, parmi tant d'autres, est éloquent: « Il s'agit d'une prestation qui est extrêmement sensible aux changements de situation. Une séparation, la perte d'un emploi ou un gain intermédiaire quand on est au chômage peut en suspendre le versement ou avoir un impact sur les montants perçus », soulignent les deux professionnelles.

L'engorgement des services publics n'arrange rien: « Les délais d'accès et de traitement des dossiers, notamment pour obtenir un subside d'assurance maladie, peuvent péjorer la situation d'un ménage. Les prestations auxquelles les personnes ont droit peuvent être versées rétroactivement, mais les créanciers, eux, ne patientent pas », rappelle Linda Lahotte. Résultat: des frais de rappel, des menaces de mise aux poursuites et, parfois, une spirale d'endettement.

Autre problème, celui de la désynchronisation dans le versement des différentes prestations. « Certaines aides sont versées au milieu du mois, d'autres à la fin, alors que les loyers, par exemple, doivent être payés à la fin du mois pour le suivant. Les personnes qui nous consultent se sentent souvent perdues », explique encore Cristina Figueroa.

Aussi les deux professionnelles plaident-elles pour le versement coordonné de toutes prestations en fin de mois.

On le voit, la précarité ne se résume pas à une question de revenus. Elle apparaît aussi comme structurelle, alimentée par la convergence de facteurs économiques, sociaux et administratifs. Face à elle, les réponses peinent à suivre le rythme et la complexité des réalités vécues. Sans simplification du système ni renforcement des guichets d'accueil, cette précarité pourrait bien s'installer durablement.

Laure Heurtier et Carine Fluckiger



## (DOSSIER) PRÉCARITÉS : COMMENT AVOIR UNE LONGUEUR D'AVANCE

Responsable de l'Observatoire des précarités de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, Emilie Rosenstein revient sur la création de cette structure pionnière en Suisse, inaugurée en 2022.

### Emilie Rosenstein, vous dirigez l'Observatoire des précarités. Pourquoi « précarités » au pluriel ?

La notion de précarité réunit une large palette de réalités. Contrairement à d'autres concepts, qui peuvent induire une lecture binaire et parfois antagoniste – on est pauvre ou on ne l'est pas, on est handicapé ou valide... –, elle permet de penser conjointement des dimensions différentes. Elle concerne tant le travailleur précaire, qui vit dans l'incertitude du renouvellement de son contrat, que la personne sans abri, dont les besoins vitaux ne sont pas satisfaits. Elle renvoie à la précarité au sens matériel et financier, mais aussi à sa dimension subjective : l'insécurité. Enfin, elle permet de penser ces problématiques de manière dynamique. La précarité n'est ni une fatalité, ni un hasard total, mais le résultat de processus. C'est ce pluralisme que nous souhaitons mettre en avant.

### L'Observatoire est né dans le sillage de la pandémie Covid-19. Pouvez-vous nous expliquer le lien entre les deux ?

Dès les premières semaines de la pandémie, on a vu que la crise avait un impact inégal sur la population, frappant de plein fouet les personnes les plus vulnérables. Face à ce constat, notre préoccupation en créant l'Observatoire était de suivre l'évolution de ces inégalités à plus long terme. Ensuite, la pandémie a eu un impact sur l'action sociale elle-même. Les prestations sociales ont dû être redéployées et pour cela, il a fallu dans l'urgence prendre des initiatives et étendre des collaborations, souvent de manière inédite. En créant l'Observatoire, nous voulions offrir un lieu pour maintenir cet esprit de dialogue et favoriser la mise en commun des différentes expertises en matière d'action sociale, au-delà de l'urgence sanitaire.

### Concrètement, comment fonctionne-t-il ?

L'Observatoire a été créé sur une base participative et collaborative. Il nous tient à cœur de réunir les points de vue, des plus petites structures aux collectivités publiques. Une trentaine de partenaires ont été associés à la définition de sa mission, qui comporte trois volets : documenter les précarités pour mieux les comprendre, à travers des recherches et des études mandatées ; promouvoir le dialogue entre les acteurs via des événements comme le forum du sans-abrisme que nous avons organisé avec la HETS de Fribourg et le collectif 43m<sup>2</sup> au début de cette année, et qui a réuni des chercheurs, des professionnels et des personnes concernées. Pour aller plus loin, nous avons aussi imaginé des Espaces thématiques, qui réunissent plusieurs fois par année les personnes intéressées par un sujet commun. Enfin, la troisième mission est d'accompagner les partenaires pour répondre aux besoins des professionnels de terrain, notamment en termes de formation continue. Tout cela est possible grâce au travail que nous menons avec Aline Duvoisin et Maude Reitz, adjointes scientifiques, pour mettre en lumière les préoccupations de nos partenaires, les faire dialoguer avec les compétences au sein de la HETSL, et rendre nos travaux accessibles aux professionnels comme au grand public.

### Quel est le rôle des associations et des personnes concernées au sein de l'Observatoire ?

Il est essentiel. Quand on est sur le terrain ou directement confronté à des formes de précarité, on est particulièrement bien placé pour identifier des problèmes ou des phénomènes sociaux émergents. Leur rôle est aussi essentiel dans l'élaboration de solutions. La consultation de professionnels de terrain et de personnes concer-

nées aboutit à des réponses plus adéquates. En concevant les solutions ensemble, en écoutant ce qu'elles et ils ont à nous dire, on a une longueur d'avance.

### Aujourd'hui, connaissons-nous mieux l'impact à moyen terme de la pandémie et des crises qui ont suivi ?

L'Observatoire participe au Programme national de recherche « Covid et société ». Un des volets de notre étude vise à mieux comprendre la trajectoire des personnes ayant reçu des prestations sociales avant et après la pandémie. De manière générale, on constate une augmentation des personnes qui sont entrées à l'aide sociale au printemps 2020, alors qu'elles n'avaient jamais bénéficié de prestations sociales auparavant. On observe aussi une augmentation des personnes qui sont rapidement ressorties de l'aide sociale. Mais dans certains cantons, ces trajectoires s'accompagnent d'une augmentation des sorties précaires : soit que les personnes acceptent un emploi faiblement rémunéré, soit qu'elles entrent dans un état combiné de travail et d'aide sociale. Ceci tend à confirmer l'hypothèse d'un impact durable de la pandémie pour certains groupes de la population.

### En 2023, vous nous disiez qu'il ne fallait pas laisser la précarité redevenir invisible après la pandémie. Est-ce que l'Observatoire joue son rôle de ce point de vue ?

Nous contribuons à notre échelle à mettre en lumière ces réalités et à mieux les documenter. Après, il faut rester modeste. À lui seul, l'Observatoire ne peut pas tout. On peut mentionner dans ce sens le Monitoring national de la pauvreté, que met actuellement sur pied l'Office fédéral des assurances sociales\*. Rappelons aussi le rôle d'autres acteurs : celui du politique et de sa volonté, ou non, de mettre ces questions à l'agen-



© Hugues Siegenthaler

da, comme celui des médias. Les médias ont été particulièrement demandeurs ces dernières années de clés de compréhension de ces phénomènes, notamment face à la crise de l'inflation. Mais les problèmes sociaux ont aussi un effet repoussoir contre lequel il faut lutter. Ce travail doit être constamment renouvelé, il n'est jamais acquis.

Propos recueillis par  
Carine Fluckiger

\* <https://bit.ly/3EZ8UeI>

### (+) L'INVITÉE

Spécialiste des politiques sociales en Suisse, Emilie Rosenstein est professeure à la Haute École de travail social et de la santé Lausanne (HETSLIHES-SO). Elle a contribué à créer l'Observatoire des précarités, dont elle est la responsable depuis 2022.

> <https://www.hetsl.ch/observatoire-des-precarites>



## (DOSSIER) VESTIAIRE SOCIAL : UNE INQUIÉTANTE HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION

**Le nombre de distributions de vêtements et de chaussures de seconde main a atteint un nouveau record en 2024. Plusieurs facteurs contribuent à expliquer cette évolution prévue par les gens du terrain.**

Les chiffres du Vestiaire social sont éloquentes : 14 725 distributions ont été effectuées en 2024, soit 2471 de plus que l'année précédente. Cette nouvelle hausse, de 20 %, « était attendue. C'est une combinaison de plusieurs facteurs », explique sa responsable, Typhaine Guihard.

Récurrente depuis plusieurs années, cette augmentation est en partie due à la guerre en Ukraine, avec 3343 distributions pour ses seul-es ressortissant-es l'année dernière, soit près du quart du total enregistré. Bien que le conflit ait débuté il y a plus de trois ans, des personnes de ce pays ont continué d'arriver en 2024, conséquence des bombardements de Kiev et du fait que de nouvelles zones du pays ont été touchées.

Dans le même temps, la majorité des réfugiés ukrainiens de la première heure, alors persuadés qu'ils pourraient rapidement retourner dans leur pays, vivent toujours en Suisse. « Je pense par exemple à cette maman avec son jeune fils. À son arrivée à Genève, elle passait ses journées à télétravailler pour son employeur en attendant de rentrer chez elle. Trois ans plus tard, son fils s'est bien intégré. C'est plus compliqué pour elle, dont le niveau de français n'est pas suffisant pour trouver un travail ici. D'autant plus qu'elle doit en parallèle surmonter le traumatisme du décès de son mari au front », rapporte Typhaine Guihard.

D'autres conflits et crises politiques contribuent également à l'augmentation des distributions. « La population afghane (ndlr : la deuxième nationalité des bénéficiaires) tente de prendre le chemin de l'exil depuis que les talibans ont retrouvé le pouvoir. Avec la lenteur du parcours migratoire, certaines personnes – principalement des hommes seuls – n'ont rallié la Suisse qu'en 2024 », précise encore la responsable du Vestiaire social.

### LES SUISSES EN 3<sup>E</sup> PLACE

L'augmentation des personnes suisses (+28 % en un an) – la troisième nationalité en termes de bénéficiaires – est directement liée à la hausse du coût de la vie. C'est souvent une situation de chômage ou de maladie qui déstabilise financièrement ces familles aux moyens modestes. « Ces personnes contractent alors des dettes dont elles n'arrivent pas à sortir. Venir ici est compliqué pour elles. Une dame m'a dit que c'est un échec de devoir faire appel à nous. C'est un tabou encore bien présent pour les gens qui ont grandi à Genève. »

Le Covid est à l'origine de cette progression exponentielle de personnes ayant besoin d'aide pour se vêtir et se chausser, le nombre de distributions l'année précédant la pandémie (5395) étant de deux-tiers inférieur aux derniers chiffres. Ses suites continuent à se faire ressentir, notamment pour les personnes déjà fragilisées et pour les travailleurs précaires : celles et ceux ayant un emploi

dans l'économie domestique, la restauration ou le bâtiment. « Ces personnes doivent souvent déjà faire des choix dans leur budget. Une goutte d'eau peut les faire basculer et ils se retrouvent accablés. Pour eux, le Vestiaire social est alors une aide ponctuelle. »

Et de plus en plus fréquemment, des personnes ayant tout quitté pour venir en Suisse y arrivent sans rien. Elles doivent alors être habillées de la tête aux pieds. « Elles viennent tenter leur chance car elles pensent que ça ne peut pas être pire que dans leur pays. Une maman a notamment débarqué du Pérou avec ses deux enfants sans connaître qui que ce soit à Genève et s'est retrouvée à l'aéroport sans point de chute », se remémore la responsable du Vestiaire social.

### TOUJOURS PLUS DE PARTENAIRES

Chaque année, le nombre d'associations qui demande une accréditation pour collaborer avec le Vestiaire social – elles émettent

ensuite des bons permettant de venir chercher gratuitement vêtements et chaussures deux fois par an – s'accroît. Grâce à la cinquantaine de partenaires actuels et au bouche-à-oreille, une part de la population toujours plus grande connaît le Vestiaire social : « L'idée est que le filet social soit assez large pour que le maximum de bénéficiaires puisse avoir accès à notre service. Malgré tout, de nombreuses personnes ne connaissent ni ce droit ni d'autres aides dont elles pourraient bénéficier ».

Pour accueillir et vêtir dignement quelque 180 enfants chaque mercredi et jusqu'à 130 adultes les autres jours, le Vestiaire social a dû renforcer ses équipes. Quatre personnes ont notamment été embauchées à mi-temps en juin 2024 pour le tri des textiles de seconde main (+ 60 tonnes, pour un total de près de 200 tonnes d'habits récoltés en 2024), et ainsi répondre le mieux possible aux besoins des bénéficiaires.

Anne Buloz



## (ASILE) MOBILISATION AUTOUR DU PACTE EUROPÉEN

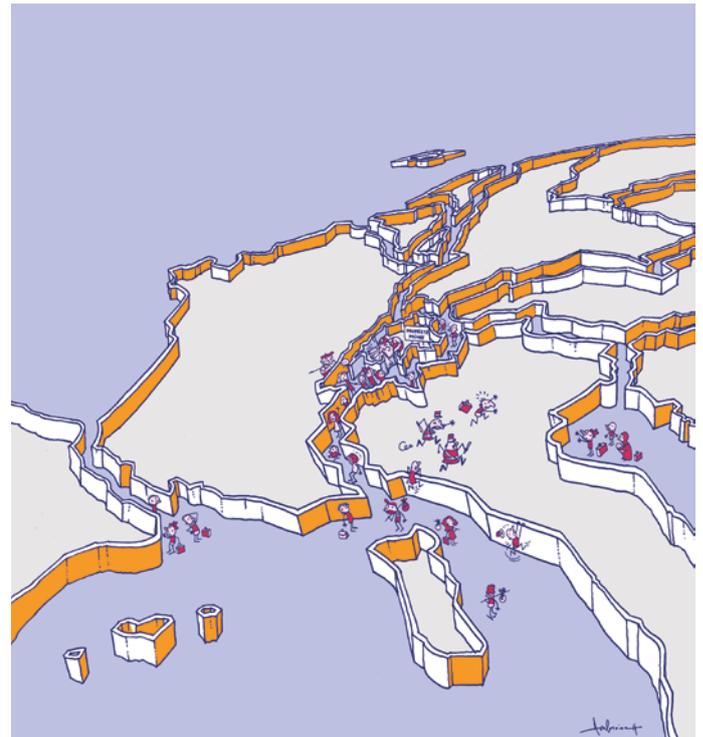
Plusieurs règlements du Pacte migratoire européen doivent être mis en œuvre par la Suisse d'ici à l'été 2026. La mobilisation contre l'adoption d'une réforme qui menace les droits humains s'organise avec la Coalition #NoRAEC.

Le 10 avril 2024, l'Union européenne adoptait la réforme du régime d'asile européen commun (RAEC). Avec ce paquet législatif, une grande partie des personnes en demande d'asile pourront être considérées comme n'étant pas entrées sur le territoire de l'UE, être retenues pendant plus de 24 semaines dans des camps à caractère carcéral et soumises à des procédures frontalières expéditives. Ajoutons à cela l'extension des critères permettant de considérer un pays tiers comme « sûr » et la multiplication des accords de réadmission avec des États tiers connus pour leurs violations des droits humains. Le risque est donc grand que le droit d'asile soit régulièrement bafoué.

La situation juridique des demandeur-euses d'asile en Suisse se durcira également, notamment par le renforcement drastique des règles de Dublin, ainsi que le développement des bases de données utilisées pour la surveillance et le contrôle des personnes<sup>1</sup>. Dans

leur prise de position, diffusée fin 2024, les CSP dénonçaient une grave érosion des garanties procédurales et une attaque aux droits fondamentaux des personnes en exil<sup>2</sup>. Le système mis en place ne fera que rendre les chemins encore moins sûrs et plus chers, pour des personnes qui de toute façon prendront la fuite, poussées à l'exil par les persécutions, les conflits, les inégalités d'accès aux ressources mondiales et les catastrophes de plus en plus fréquentes.

Opposés avec d'autres organisations au Pacte européen, les CSP plaident à tout le moins pour l'application de la marge de manœuvre nationale et l'adoption de garde-fous, afin que les droits des personnes en quête de protection soient placés au centre des préoccupations. Ils demandent notamment que la Suisse établisse un inventaire de critères transparents garantissant l'activation de la clause humanitaire; qu'elle interdise la détention des mineur-es et le renvoi des requérant-d'asile



mineur-es non accompagnés; qu'elle aligne les droits liés au statut suisse d'admission provisoire sur ceux relatifs à la protection subsidiaire européenne; enfin, qu'elle acte sa participation au nouveau mécanisme de solidarité européen instauré par le Pacte de manière contraignante.

Le message définitif ayant été adopté sans grand changement par le Conseil fédéral au début de cette année, la reprise du Pacte

est maintenant entre les mains du Parlement. Nous invitons chacun-e à soutenir nos revendications et à rejoindre la Coalition nationale #NoRAEC<sup>3</sup>.

Raphaël Rey

1 Voir « Les Nouvelles » de septembre 2024, p. 11.

2 Voir notre Actu web : [bit.ly/3FhEBje](https://bit.ly/3FhEBje)

3 <https://nogeas.ch/fr/>

## UN CENTRE DE RENVOI S'INSTALLE À GENÈVE

Les personnes qui déposent une demande d'asile en Suisse sont directement affectées à un hébergement collectif géré par la Confédération, un Centre fédéral d'asile (CFA), pour une durée maximale de 140 jours. Malgré de vives critiques, l'un de ces centres va ouvrir au Grand-Saconnex au début de l'été.

Le CFA du Grand-Saconnex est un centre « sans tâche procédurale », autrement dit un centre « d'attente et de départ », comme ceux de Vallorbe ou de Giffers. De tels centres hébergent principalement les personnes qui font l'objet d'une procédure Dublin, celles qui ont déjà reçu une décision de non-entrée en matière ou celles dont la demande d'asile a été rejetée en procédure accélérée. Autrement dit, des personnes que le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) entend renvoyer rapidement. Ce nouveau

centre pourra loger sommairement près de 250 personnes – des personnes seul-es, mais aussi des familles avec enfants.

Coincé entre le tarmac de l'aéroport et une bretelle d'autoroute, les résident-es seront soumis-es à une forte pollution sonore et de l'air. Symboliquement, la perspective du renvoi sera encore renforcée, dès 2028, par la présence d'un bâtiment de police accolé au CFA, le quartier général de l'unité chargée, entre autres, de l'exécution des ren-

vois. Cet autre bâtiment contiendra également de nouvelles cellules de détention administrative.

Comme le canton dans lequel se trouve un CFA se voit automatiquement attribuer – après 140 jours – les personnes en instance de renvoi, l'implantation d'un tel centre à Genève aura des conséquences sur le long terme. Outre l'arrivée d'un lieu où le sécuritaire prime sur l'encadrement social et la dignité humaine, Genève verra ainsi également augmenter le

nombre de personnes déboutées et soumises au régime de l'aide d'urgence.

Depuis plusieurs années, le CSP, avec la Coordination asile.ge et d'autres collectifs, se mobilise contre l'arrivée de ce centre à Genève. Il milite pour l'amélioration des conditions de vie et le respect des droits fondamentaux des personnes qui y logeront.

Raphaël Rey

## (ACTU) LES DICODEURS À LA RENFILE DE PLAN-LES-OUATES

Dans la semaine du 26 mai dernier, Alain Bolle, directeur du CSP Genève, était à l'honneur des Dicodeurs (RTS 1ère). La joyeuse équipe de ce jeu radiophonique bien connu des Romands prenait ses marques à la Renfile de Plan-les-Ouates, pour s'intéresser à la mission insertion du CSP et, plus particulièrement, à l'Atelier de création textile qui forme chaque année six jeunes en quête d'un projet de formation.

► Pour (ré)écouter l'émission : <https://www.rts.ch/la-1ere/programmes/les-dicodeurs/podcast/>



© Irina Popa



## (IMPRESSUM)

### Edition genevoise

Centre social protestant Genève  
Rue du Village-Suisse 14  
CP 171, 1211 Genève 8  
T 022 807 07 00  
info@csp-ge.ch  
CCP 12-761-4  
IBAN  
CH41 0900 0000 1200 0761 4

### Tirage

4150 exemplaires

### Rédactrice en chef

Carine Fluckiger

### Impression

PCL Print Conseil Logistique SA

### Ont collaboré à ce numéro

Alain Bolle (Direction),  
Anne Buloz (rédactrice),  
Laure Heurtier (Communication),  
Alexis Krikorian (Recherche de fonds), Raphaël Rey (Service réfugié-es), Kélaia Schach (Communication & RF)

### Conception et réalisation

buxumlunic.ch

## (MON JOB AU CSP) UN PARCOURS ENGAGÉ AU SERVICE DU CSP

Diplômé de l'Institut de hautes études internationales de Genève, Alexis Krikorian a consacré plus de vingt ans de sa carrière à la défense des droits humains et de la liberté d'expression. Après dix ans à l'Union internationale des éditeurs, puis autant à Amnesty International en tant que « Head of

Foundations », ce stratège engagé est entré en fonction le 17 février dernier au poste de responsable de la recherche de fonds au CSP. À la croisée de l'engagement international et de l'action sociale locale, il souhaite faire rimer rigueur et créativité pour faire rayonner les valeurs du CSP.



© DR

Alexis Krikorian, nouveau responsable de la recherche de fonds au CSP : « Ce qui me motive, c'est de mobiliser les ressources au service d'un monde plus juste et sans arrière-pensées. »

## (SAVE THE DATE) 10 ANS AU SERVICE DES VICTIMES DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Le CSP vous donne rendez-vous **le 13 novembre prochain**, à la Salle des fêtes de Carouge, pour une soirée exceptionnelle qui marquera les 10 ans de son service d'aide aux victimes de la traite. Cet événement de plaidoyer et de sensibilisation sera l'occasion de croiser les regards sur les avancées et les obstacles en matière de protection des victimes. Articulé entre une table ronde pour les professionnel·les et le vernissage d'un projet artistique, il réunira des invité·es de marque et débouchera sur des recommandations concrètes. Réservez d'ores et déjà cette date dans vos agendas !

Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)

## (ADRESSES RENFILE)

### BOUTIQUE CHÊNE-BOURG

Rue des Charbonniers 9  
T 022 807 07 99

### BOUTIQUE EAUX-VIVES

Rue de la Mairie 15  
T 022 736 45 81

### BOUTIQUE JONCTION

Bd Carl-Vogt 34  
T 022 328 22 04

### BOUTIQUE PÂQUIS

Rue du Môle 1  
T 022 731 65 41

### BOUTIQUE PLAINPALAIS

Rue de Carouge 37  
T 022 329 32 50

### BROCANTE

#### PLAN-LES-OUATES (ESPACE TOURBILLON)

Rte de la Galaise 17  
T 022 794 55 40

### BROCANTE MEYRIN

Rue Alphonse-Large 19  
T 022 341 13 02